

BARÈME FINANCIER

FRAIS D'ARBITRAGE SAISON 2024-2025

Vous trouverez ci-dessous le barème des frais d'arbitrage pour la saison 2024-2025.

Dix mensualités, de septembre 2024 à juin 2025, seront imputés directement sur vos comptes clubs suivant le niveau de compétition de vos équipes.

CATÉGORIE	en euros
R1	390
R2	340
R3	280
R1 Futsal	225
R2 Futsal	140
R1 Féminine	280
R2 Féminine	65
U18 R1	225
U18 R2	115
U17 R1	115
U17 R2	105
U16 R1	115
U16 R2	105